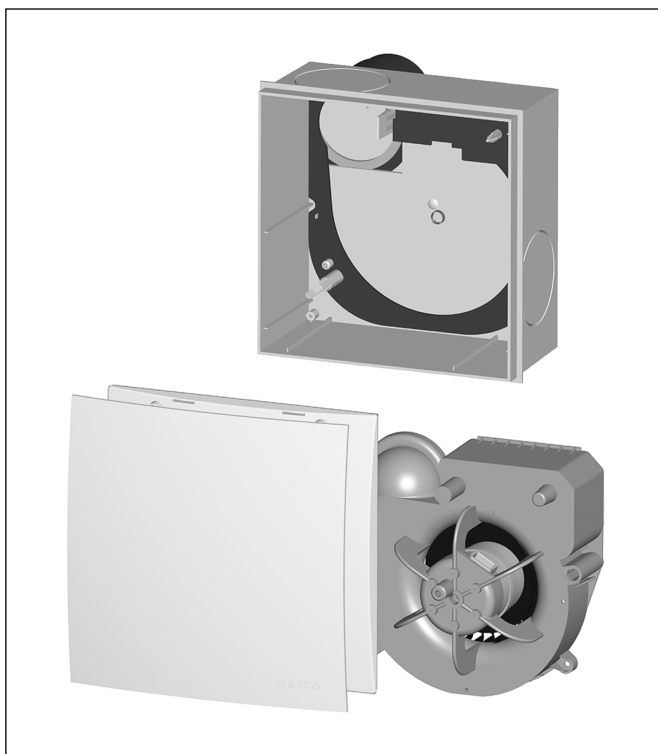


FR Instructions de montage et mode d'emploi
Système d'évacuation d'air encastré
selon DIN 18017-3



ER-UP/GH

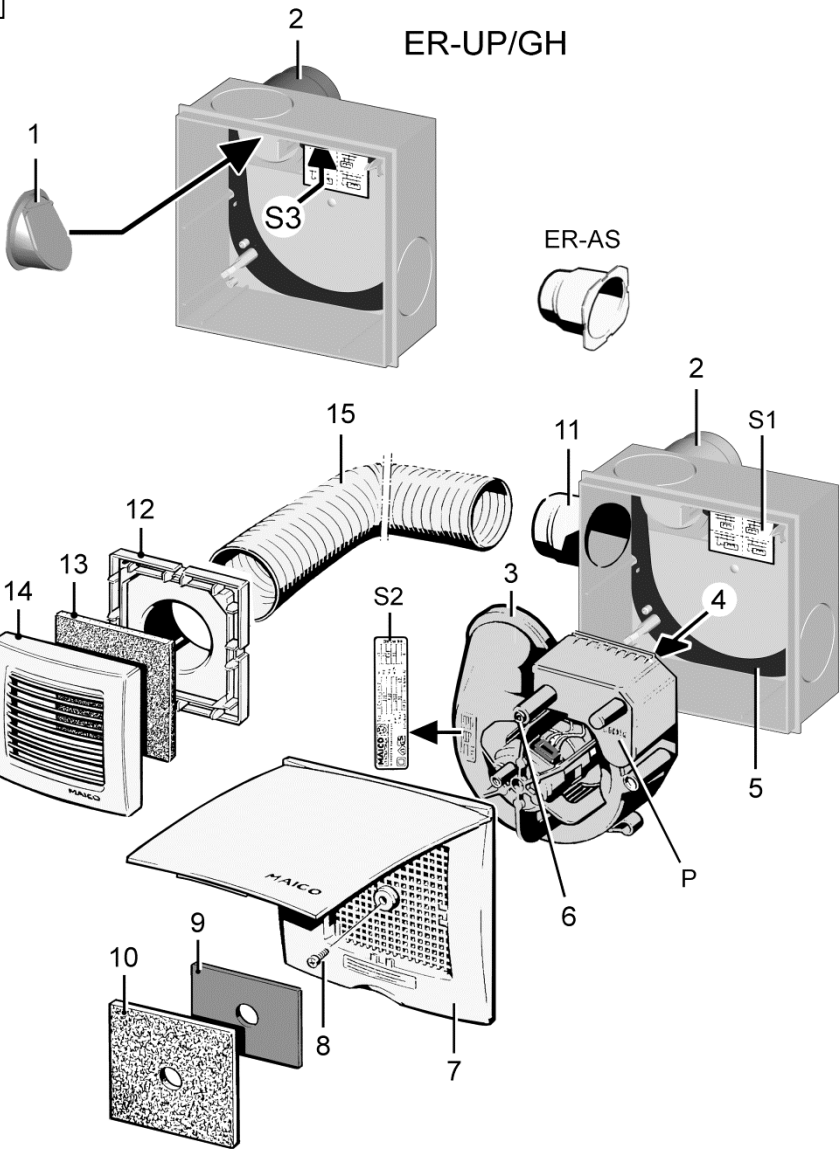
ER 60 E

ER 100 E



1

ER-UP/GH



Vue d'ensemble de l'appareil (Fig. 1)

Boîtier encastré à volet de fermeture en plastique ER-UP/GH (sans dispositif de protection anti-incendie)

- 1 Clapet anti-retour en plastique :
la fig. 1 montre la position d'installation avec direction de soufflage à droite
- 2 Raccord de soufflage en plastique

Insert de ventilateur ER 60 E/ER 100 E

- 3 Insert de ventilateur
- 4 Platines électroniques
- 5 Joint du plancher de boîtier
- 6 Détecteur (version H)
- 7 Capot
- 8 Vis centrale
- 9 Plaque d'étrangleur pour raccordement de pièce secondaire
- 10 Élément filtrant, classe de filtre G2

ER-ZR Kit de raccordement pour pièce secondaire

- 11 Raccord de montage en plastique pour aspiration d'une pièce secondaire
- 12 Adaptateur
- 13 Grilles de protection
- 14 Élément filtrant, classe de filtre G2
- 15 Gaine d'aspiration raccord ZR (non compris dans le kit ER-ZR)

- P Date de production
S1 Schéma de branchement
S2 Plaque signalétique
S3 Autocollant TÜV (organisme allemand d'inspection technique)

ER-AS (accessoire spécial)

Raccord d'aspiration pour ventilation de siège WC Ø 70

6. Commande du ventilateur.....	9
7. Informations produit.....	9
7.1 Conditions de montage.....	9
7.2 Systèmes d'évacuation d'air admissibles .	10
7.3 Combinaisons possibles	10
8. Conditions ambiantes et limites d'utilisation	12
8.1 Directives relatives à une utilisation avec un foyer.....	12
9. Caractéristiques techniques.....	12
10. Stockage.....	12
11. Préparatifs de montage.....	13
11.1 Prescriptions de montage pour ER-UP/GH avec ER 60 E ou ER 100 E	
Pièce unique / Pièce secondaire	13
11.2 Préparatifs de montage mural	14
11.3 Préparatifs de montage au plafond .	15
11.4 Préparatifs pour le branchement électrique.....	17
11.5 Préparation du volet de fermeture ...	17
12. Montage du boîtier.....	18
12.1 Montage du boîtier ER-UP/GH	18
13. Branchement électrique	23
14. Montage de l'insert de ventilateur et du capot ..	25
14.1 Réglages sur les platines électroniques	25
14.2 Montage de l'insert de ventilateur	25
14.3 Montage du capot	27
15. Mise en service	27
16. Nettoyage, entretien.....	28
16.1 Remplacement de filtres	28
16.2 Remplacement du filtre – Pièce secondaire	29
16.3 Dépose de l'insert de ventilateur	29
17. Raccord d'aspiration ER-AS pour évacuation des odeurs WC.....	30
18. Élimination des dysfonctionnements	31
19. Pièces de rechange	32
20. Démontage.....	32
21. Élimination respectueuse de l'environnement.	32
22. Schémas de branchement	33

Sommaire

Volume de fourniture.....	4
1. Remarques générales	5
2. Qualification de l'installateur spécialisé	5
3. Utilisation conforme	5
4. Utilisation non conforme	5
5. Consignes de sécurité	6

Mentions légales : © Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH.
Traduction du mode d'emploi original. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs et de modifications techniques. Les marques, marques commerciales et marques déposées dont il est fait mention dans ce document se rapportent à leurs propriétaires ou leurs produits.

Volume de fourniture

En fonction de la commande, le volume de fourniture comprend :

- **Kit de gros œuvre** = Boîtier encastré ER-UP/GH + raccord de soufflage et volet de fermeture en plastique complet.
- **Kit de montage final** = insert de ventilateur + capot, filtre à air et plaque d'étrangleur raccordement pour pièce secondaire
- **Autres accessoires**, p. ex. ER-AS pour ventilation de siège WC, cadre d'entretoise, cadre mural ou de finition, garniture en caoutchouc cellulaire, etc.



Vérifier l'intégrité de la fourniture au déballage. En cas d'accessoires manquants ou dommages de transport, le signaler au distributeur.

Boîtier ER-UP (gros œuvre)

Boîtier encastré ER-UP/GH

n° de réf. 0084.0370

- Boîtier encastré en plastique avec raccord de soufflage arrière Ø 75/Ø 80 (sans protection anti-incendie)
- Volet de fermeture en plastique
- Couvercle de protection du crépi
- Instructions de montage et mode d'emploi

Support de montage UPM 60/100 ou ER-UPM

n° de réf. 0018.0010 ou 0093.0277

- Pour la fixation du boîtier ER-UP/GH

Inserts de ventilateur (montage final)

Insert de ventilateur ER 60 E / ER 100 E

n° de réf. → Internet ou catalogue

- Inserts de ventilateur avec différentes platines de commande, en fonction de l'application. Utilisables dans tous les boîtiers encastrés ER-UP/GH
- Capot intérieur avec filtre à air sortant

Autres accessoires

Kit de raccordement pour pièce secondaire ER-ZR : n° de réf. 0093.1025

- Composé d'une grille de protection, d'adaptateurs pour élément filtrant, de raccords de soufflage en plastique et d'une plaque d'étrangleur

Raccord d'aspiration ER-AS (Ø 70)

n° de réf. 0093.0928

- Pour raccorder une conduite de ventilation de siège WC à un boîtier ER-UP/GH

Cadre d'entretoise DR 60/100

n° de réf. 0059.0928

- Pour compenser une saillie de 2 cm au maximum

Cadre mural ER-MR

n° de réf. 0018.0024

- Pour boîtier scellé trop profondément

Cadre de finition ER-AR

n° de réf. 0059.0899

- Évite le joint entre le boîtier et le mur

Garniture en caoutchouc cellulaire ER-MO

n° de réf. 0092.0361

- Pour l'isolation acoustique du boîtier UP

Éléments filtrants ZF 60/100

n° de réf. 0093.0680

- Filtre à air de rechange pour insert de ventilateur ER 60/ER 100 et indicateur de remplacement des filtres (Timestrip)

Éléments filtrants ZRF

n° de réf. 0093.0923

- Filtre à air de rechange pour raccordement pour pièce secondaire ER-ZR

1. Remarques générales



Veillez lire attentivement la présente notice. Suivez les instructions. Remettez les instructions au propriétaire. Conservez précieusement ces instructions.



Les avertissements donnés ici vous mettent en garde contre les situations dangereuses susceptibles d'entraîner la mort en cas de **DANGER** ou de graves blessures en cas d'**AVERTISSEMENT**, dans la mesure où elles ne sont pas évitées. **PRUDENCE** signale une situation dangereuse susceptible d'entraîner des blessures légères ou de moindre importance si elle n'est pas évitée. **ATTENTION** signale des endommagements possibles du produit ou de son environnement.

2. Qualification de l'installateur spécialisé

Seul un **personnel qualifié**, disposant de connaissances et d'expérience dans la **technique de ventilation**, est autorisé à effectuer le montage.

Les travaux sur le système électrique ne doivent être exécutés que par des **électriciens qualifiés**. On entend par électricien qualifié une personne qui, par son apprentissage, sa formation et son expérience connaît les normes et directives en vigueur, est capable d'exécuter les branchements électriques selon le schéma de câblage dans les règles d'art et en toute sécurité, connaît les risques et dangers de l'électricité et sait les éviter.

3. Utilisation conforme

Ces ventilateurs servent à aérer des salles de bains et cabinets de toilette sans fenêtre ou bien des débarras et cuisines avec fenêtre.

Si le fonctionnement diverge de la norme DIN 18017-3, les ventilateurs peuvent aussi servir d'appareils individuels (pour montage mural ou au plafond) ou à l'évacuation d'air de pièces supplémentaires (cuisine sans fenêtre, etc.).

Ces ventilateurs sont exclusivement réservés à l'usage domestique et similaires.

4. Utilisation non conforme

Ne jamais utiliser ces ventilateurs dans les situations suivantes. Lisez toutes les instructions de sécurité.



DANGER



Risque d'inflammation/d'incendie résultant de la présence de matériaux, liquides ou gaz combustibles à proximité de l'appareil de ventilation.

→ Ne pas déposer à proximité du ventilateur de matériaux, liquides ou gaz combustibles risquant de s'enflammer sous l'effet de la chaleur ou d'étincelles et de provoquer un incendie.



Risque d'explosion. Les gaz et poussières explosibles risquent de s'enflammer et de provoquer une grave explosion ou incendie.

→ Ne jamais utiliser le ventilateur dans une atmosphère explosible.



Risque d'explosion. Des substances explosives se trouvant dans les systèmes d'aspiration de laboratoire risquent de s'enflammer et de provoquer une grave explosion ou un incendie. Des substances agressives peuvent endommager le ventilateur.

→ Ne jamais utiliser le ventilateur conjointement avec un système d'aspiration de laboratoire.



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé par produits chimiques ou gaz/vapeurs agressifs.

Les produits chimiques ou gaz/vapeurs agressifs risquent de nuire à la santé, notamment s'ils sont diffusés dans les pièces par le ventilateur.

→ Ne jamais utiliser le ventilateur pour diffuser des produits chimiques ou gaz/vapeurs agressifs.

4. Utilisation non conforme

ATTENTION : Endommagement de l'appareil

- En cas d'utilisation pendant la phase de construction, endommagement de l'appareil par encrassement du ventilateur et des gaines de ventilation.
→ L'utilisation du ventilateur est interdite pendant la phase de construction.
- Des vapeurs de graisse et d'huile en provenance de hottes aspirantes risquent d'encrasser le ventilateur et les gaines d'aération, et de réduire son efficacité.
→ Ne jamais utiliser le ventilateur pour la diffusion d'air saturé de graisse.
- Endommagement de l'appareil par diffusion permanente d'air de vapeur d'eau.
→ Ne jamais utiliser le ventilateur à la diffusion d'air saturé de vapeur d'eau.
- Endommagement de l'appareil provoqué par le **balourd de la turbine** en cas de diffusion de particules solides.
→ Ne jamais utiliser le ventilateur pour diffuser des particules solides risquant d'adhérer au ventilateur.
- Endommagement de l'appareil par pénétration **d'humidité**. Ventilateur à type de protection IP X5.
→ Ne jamais utiliser le ventilateur à l'extérieur.

→ L'installation, la **mise en service, le nettoyage et l'entretien** du ventilateur ne pourront être effectués que par des personnes conscientes des risques présentés par ces travaux et en mesure de les éviter.

DANGER

Danger pour la santé suite à des remplacements de filtres trop rares ou à l'absence de filtres à air.

Des filtres à air très encrassés ou humides favorisent l'accumulation de substances nuisibles à la santé (moisissures, germes, etc.). Ceci peut se produire également après une longue immobilisation du ventilateur. L'absence de filtres à air entraîne l'encrassement du ventilateur et des gaines d'aération.

→ Ne jamais faire fonctionner le ventilateur sans filtre à air.

→ Utiliser uniquement des filtres d'origine.

→ Remplacer régulièrement les filtres à air tous les 3 à 6 mois en fonction du niveau d'encrassement.

→ Après une immobilisation prolongée du ventilateur, remplacer impérativement les filtres à air.

5. Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Danger pour les enfants et les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou psychiques réduites ou sans connaissances suffisantes.

PRUDENCE

Un ventilateur mal nettoyé présente un danger pour la santé.

→ Nettoyez régulièrement le ventilateur, au minimum tous les 2 ans. C'est à cette condition qu'il pourra fonctionner correctement et proprement.

**AVERTISSEMENT****Risque de blessure lors des travaux en hauteur.**

- Utiliser des auxiliaires d'accès vertical (échelles) appropriés et agréés. Assurer la stabilité. Le cas échéant, faire appel à une 2^{de} personne pour maintenir l'échelle.
- Veiller à avoir une position stable et à ce que personne ne séjourne sous l'appareil.

**AVERTISSEMENT****Manipuler les matériaux d'emballage avec prudence.**

- Conserver le matériel d'emballage hors de portée des enfants.

**DANGER****Risque de blessure en cas de ventilateur endommagé.**

- Mettre immédiatement le ventilateur hors service si vous constatez des dommages ou des défauts présentant un danger pour les personnes ou biens matériels.
- Empêcher toute utilisation jusqu'à réparation complète.

**PRUDENCE****Utilisation non conforme suite à montage erroné.** Si le ventilateur n'est pas monté correctement, son exploitation peut être non conforme.

- Installer le ventilateur uniquement en conformité avec les documents de conception.
- Veiller particulièrement à l'exécution des gaines de ventilation et de l'insonorisation.

**DANGER****Dangers en cas de montage ultérieur d'éléments rapportés ou de transformations influant sur le système de ventilation.** Le montage ultérieur d'éléments rapportés ou les transformations (hotte aspirante, foyer dépendant de l'air

ambiant, etc.) peuvent constituer une menace pour la santé et être à l'origine d'une exploitation non autorisée.

- Le montage ultérieur d'éléments rapportés ou les transformations ne sont admissibles que si la compatibilité des systèmes a été déterminée / assurée par un bureau d'études. L'utilisation d'une hotte aspirante d'air sortant ou d'un foyer dépendant de l'air ambiant nécessite l'accord du ramoneur responsable de votre district.

**DANGER****Danger en cas d'exploitation d'un ventilateur partiellement monté. Danger d'électrocution présenté par les composants électriques.**

- Lorsque l'appareil est ouvert, tous les circuits d'alimentation électrique doivent être coupés (fusible secteur désactivé) et protégés contre une remise en marche intempestive. Un panneau d'avertissement doit être apposé de manière bien visible.
- N'utiliser le ventilateur qu'après son montage complet.
- Ne pas recouvrir le ventilateur.

**DANGER****Risque de blessure et pour la santé en cas de modifications ou de transformations ou encore en cas d'utilisation de composants non autorisés.**

- Son exploitation n'est autorisée qu'avec des composants d'origine.
- Les modifications et transformations apportées aux appareils sont rigoureusement interdites et dégagent le fabricant de toute responsabilité et garantie, p. ex. lorsque le boîtier est percé à un endroit non autorisé.

DANGER

Risque d'électrocution. → Avant de retirer le capot du boîtier et avant l'installation électrique, couper tous les circuits d'alimentation électrique, désactiver le fusible secteur et sécuriser contre une remise en marche. Apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

DANGER

Danger en cas de non-respect des consignes en vigueur relatives aux installations électriques.

→ Avant de retirer la partie supérieure du boîtier/insert de ventilateur et avant l'installation électrique, couper tous les circuits d'alimentation électrique, désactiver le fusible secteur et sécuriser contre une remise en marche. Apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

→ La réglementation en vigueur pour l'installation électrique, p. ex. EN 50110-1, et notamment, pour l'Allemagne, la norme VDE 0100 et les parties correspondantes, doivent être respectées.

→ Prévoir un dispositif de coupure du secteur avec une ouverture de contact d'au moins 3 mm par pôle.

→ Brancher exclusivement l'appareil sur une installation électrique permanente avec des câbles de type NYM-O ou NYM-J (3x 1,5 mm² ou 5x 1,5 mm² selon la version d'appareil).

→ Utiliser exclusivement les appareils à la tension et à la fréquence indiquées sur la plaque signalétique.

→ Même à l'arrêt, l'appareil peut être sous tension et être mis automatiquement en marche par les capteurs (temporisation, humidité, etc.) ou par le thermocontact dans la bobine de moteur. L'entretien et la détection d'erreurs sont réservés à des électriciens qualifiés.

→ Le type de protection indiqué sur la plaque signalétique est uniquement garanti sous réserve d'un montage conforme aux prescriptions et de l'insertion correcte du câble de raccordement à travers le manchon de câble (le manchon doit

enserrer étroitement l'enveloppe du câble). Par ailleurs, l'insert de ventilateur doit être encliqueté et le capot du boîtier monté.

DANGER de propagation d'incendie

En cas d'incendie, il y a danger de propagation de l'incendie

- si un câble de raccordement erroné est raccordé au boîtier ER. Par conséquent, utiliser impérativement les matériels appropriés au boîtier ER respectif → Chapitre 11.1.
- en présence d'un scellement défectueux dans le plafond sur les systèmes d'évacuation d'air à faux plafond (aeroduct, PAM-GLOBAL RML ou système de coupe-feu de plafond). Veillez impérativement à ce que l'interstice résiduel entre la gaine principale et le mur ou le plafond soit parfaitement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables tels que le béton, le mortier ou le plâtre.
- en présence d'un scellement défectueux avec la maçonnerie ou le matériau des plaques. Veillez à ce qu'en cas d'utilisation à l'extérieur du câble, l'interstice résiduel entre le câble de raccordement et la maçonnerie / matériau des plaques soit parfaitement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables. Par exemple avec du béton, du mortier ou du plâtre et avec un mastic réfractaire spécial pour les plaques.
- si le raccord de soufflage métallique [5] est mal assemblé au câble de raccordement. L'assemblage avec le raccord de soufflage prévoit l'utilisation de 3 rivets aveugles en acier. Ceux-ci ne doivent pas gêner le fonctionnement du clapet. La mobilité du clapet d'arrêt doit être vérifiée avant la mise en service.
- si le clapet d'arrêt métallique [3] n'est pas inséré et vissé correctement dans le raccord de soufflage. Au montage, veillez impérativement à la position correcte et au vissage du clapet d'arrêt. Le fusible doit être inséré correctement et le clapet doit être facile à actionner.

6. Commande du ventilateur

En règle générale, les appareils ER-UP sont allumés et éteints manuellement (par interrupteur), en fonction de la version et du type de raccordement.

Les appareils convenant aux personnes handicapées fonctionnent automatiquement. Ces appareils peuvent aussi être pilotés avec un interrupteur optionnel.

Veillez vous informer des fonctions spéciales et des caractéristiques de fonctionnement au Chapitre 7.3.3 Commandes ER-UP ou auprès d'un monteur ou d'un bureau d'études.

Version de commande standard, EVZ ou EG

Le ventilateur est activé / désactivé par un interrupteur à fournir par le client.

Version de commande EH

Appareil convenant aux personnes handicapées. Le ventilateur s'allume dès le franchissement de la valeur limite d'humidité. Ne nécessite pas d'interrupteur. Avec un interrupteur optionnel, le ventilateur est en plus pilotable manuellement → Description du fonctionnement au Chapitre 22.



Si le ventilateur est allumé et éteint manuellement, le fonctionnement conforme à la norme DIN 18017-3 n'est pas toujours assuré.



Le ventilateur s'arrête automatiquement en cas de surcharge thermique. Attendre le refroidissement du moteur. Le temps de refroidissement peut atteindre jusqu'à 10 minutes. Le ventilateur se remet automatiquement en marche dès qu'il a refroidi.

7. Informations produit

Les boîtiers encastrés **ER-UP/GH** sont prescrits pour les versions encastrées ER à inserts de ventilateur ER 60 E ou ER 100 E.

Les autres types de boîtiers ER-UP ne sont pas autorisés pour ces inserts.

Le diamètre de raccordement pour les boîtiers ER-UP/GH est de Ø 75 ou Ø 80.

7.1 Conditions de montage

Avec une installation conforme à la norme DIN 18017-3, l'utilisation est admissible uniquement :

- dans des installations d'évacuation d'air individuelles à gaine principale commune.
- avec circulation de l'air par gaine rectangulaire ou ronde.
- avec conduits de raccordement admissibles.
- avec boîtier ER-UP adapté au système et insert de ventilateur.
- avec une installation encastrée dans le mur ou le plafond.
- avec un montage conforme respectueux des instructions de la présente notice.
- avec une distance suffisante par rapport au mur et au plafond.
- si l'appareil est entièrement assemblé.
- avec des filtres à air corrects.
- avec des passages pour l'air extérieur conformes aux documents de conception.

Avec une installation divergente de la norme DIN 18017-3 :

- les ventilateurs ER-UP peuvent aussi être utilisés comme appareils individuels.
- une installation dans le mur ou le plafond est admissible.
- les ventilateurs ER-100 peuvent être utilisés à l'aération d'une pièce supplémentaire (cuisine sans fenêtre, etc.).

7.2 Systèmes d'évacuation d'air admissibles

Selon la norme DIN 18017-3, les systèmes d'évacuation d'air suivants sont admissibles pour ER-UP-GH.

Système d'évacuation d'air	Boîtier ER-UP/GH
Système de protection anti-incendie aeroduct	Non
Système de ventilation en fonte PAM-GLOBAL RML	Non
Système de coupe-feu de plafond	oui*
Système à gaine réfractaire	Non
Système d'évacuation d'air sans protection anti-incendie	oui*

* ER-UP/GH utilisable à l'intérieur et à l'extérieur de la gaine, gaine de raccordement constituée d'un flexible alu, raccordement pour pièce secondaire en flexible alu.

7.3 Combinaisons possibles

Les systèmes d'évacuation d'air encastrés ER décrits ici comprennent un boîtier UP et un insert de ventilateur avec capot.

Le **boîtier ER-UP/GH** est installé dès la **phase de gros œuvre**, câblé et doté d'un couvercle de protection du crépi.

Avec un kit de raccordement pour pièce secondaire ER-ZR, les boîtiers ER-UP/GH sont également utilisables pour ventiler une pièce secondaire.

Une ventilation de siège WC avec aération simultanée de la pièce est réalisable sur le raccordement pour pièce secondaire des boîtiers ER-UP/GH. Pour ce faire, il faut utiliser le raccord d'aspiration Maico ER-AS (Ø 70) et établir une liaison avec le siège WC.

Après les travaux de crépissage et de peinture, on passe au **montage final**.

Pour l'évacuation d'air décentralisée, un insert de ventilateur ER 60 E ou ER 100 E est introduit dans le boîtier UP/GH, le filtre à air sortant et le capot sont posés.

Les appareils ER 100 E sont admis pour **l'aération simultanée de deux pièces**. Ils peuvent être combinés aux versions de commande standard, EVZ ou EG → Chap. 12.1.1.

Les **appareils ER 60 ne sont pas admis** avec un **raccordement pour pièce secondaire**.

7.3.1 Boîtier encastré ER-UP/GH

- Boîtier en plastique sans dispositif anti-incendie. Peut être combiné au coupe-feu de plafond.
- Convient pour le montage au mur ou au plafond, à l'intérieur ou à l'extérieur de la gaine d'air sortant.
- Direction de soufflage admissible pour montage mural vers le haut, la droite ou la gauche.
- Raccord de soufflage en plastique à volet de fermeture automatique en plastique, sans entretien.
- Pour le raccordement d'une aération simultanée de deux pièces avec points destinés à la rupture en bas, à droite et à gauche.

7.3.2 Insert de ventilateur ER 60 E ou ER 100 E

- Insert de ventilateur avec capot et filtre à air sortant pour montage dans le boîtier ER-UP/GH.
- Connexion électrique par fiches permettant le montage rapide dans le boîtier ER-UP.
- Fixation à déclic de l'insert de ventilateur pour un montage aisé.
- Capot avec filtre à air sortant. Remplacement aisé du filtre sans outils.
- Capot orientable de $\pm 5^\circ$, ce qui permet de compenser l'encastrement de travers du boîtier.
- Remplacement de filtre sans outils.

- Pour l'aération simultanée d'une ou de deux pièces avec un seul ventilateur. Exception : les versions H ne sont admises que pour l'aération d'une pièce.
- Version H : Produits convenant aux personnes handicapées grâce à la mise en marche et à l'arrêt automatiques.
- Moteur économique en énergie à protection thermique contre les surcharges. Celui-ci s'arrête en cas de surchauffe et se remet automatiquement en marche après refroidissement.
- Les ventilateurs peuvent être exposés à des projections d'eau dans les zones 1 et 2 (DIN VDE 0100-701: 2008-10 ou HD 60 364-7:2007).

7.3.3 Commandes ER-UP (types de platines)

Les ventilateurs ER-UP existent en plusieurs versions et avec des caractéristiques différentes. Celles-ci dépendent de la commande / du type de platine utilisé dans l'insert de ventilateur [3].



Les variantes de réglage et fonctions adaptées au type de platine sont décrites au Chapitre 22.

Versions de platines

- **Versio**n EVZ : À temporisation de démarrage et durée de fonctionnement par temporisation.
- **Versio**n EG : À réglage de charge de base. Fonctionnement continu à 35 m³/h, commutation sur vitesse de rotation élevée (pleine charge) avec interrupteur optionnel.
- **Versio**n EH : Convenant aux personnes handicapés. À commande en fonction de l'humidité (entièrement automatique). Durée de fonctionnement par temporisation programmée (15 minutes au minimum à pleine charge). Avec interrupteur optionnel, aussi pilotable manuellement. Ne convient pas à l'aération simultanée de deux pièces.

Type d'appareil	Types de platines	Temporisatio n de démarrage [s]	Temps d'inertie [min]	À vitesse variable	Câble secteur [mm ²]
ER 60 E	Platine standard			Non	3 x 1,5
ER 100 E	Platine standard			Oui	3 x 1,5
ER 60 EVZ, ER 100 EVZ	Platine VZ	50	15	Non	5 x 1,5
ER 60 EG, ER 100 EG	Platine G			Non	5 x 1,5
ER 60 EH, ER 100 EH	Platine H		15	Non	5 x 1,5

Tolérance des temps indiqués + 20 % au maximum.

8. Conditions ambiantes et limites d'utilisation

La température maximale admise pour le fluide à refouler s'élève à + 40 °C.

La circulation de l'air à l'intérieur du logement doit être réalisée de telle manière que l'air en provenance de la cuisine, de la salle de bains ou des toilettes ne puisse pas se propager dans les pièces d'habitation.

La pièce à ventiler doit être équipée d'une section d'air entrant impossible à verrouiller et libre d'au moins 150 cm², p. ex. d'une grille de ventilation de porte MLK.

Tous les appareils ER-UP présentent une résistance aux interférences selon EN 55014-2 (en fonction de la forme de l'impulsion et de la proportion d'énergie de 1000 à 4000 V).

En cas de fonctionnement avec tubes fluorescents, ces valeurs risquent d'être dépassées. Des mesures d'antiparasitage supplémentaires sont alors nécessaires (composants L, C ou RC, diodes de protection, varistors).

Tenir compte du risque de courants d'air en choisissant un lieu d'installation approprié en phase de planification.

8.1 Directives relatives à une utilisation avec un foyer

Lors d'une utilisation avec des **foyers dépendants de l'air ambiant**, veiller à une **arrivée d'air suffisante**. La différence de pression maximale par unité d'habitation est de 4 Pa.

L'aérateur ne peut être installé dans des unités d'habitation équipées de foyers dépendants de l'air ambiant que si :

- les critères d'évaluation sont satisfaits, en accord avec la Fédération des maîtres ramoneurs compétente.
- le fonctionnement simultané de foyers dépendants de l'air ambiant pour des combustibles liquides ou gazeux ou bien de l'installation d'aspiration d'air est prévenu par des dispositifs de sécurité ou
- la conduite de gaz d'échappement des foyers dépendants de l'air ambiant est contrôlée par des dispositifs de sécurité particuliers. En cas de déclenchement, l'installation de ventilation ou les foyers doivent être mis à l'arrêt.

9. Caractéristiques techniques

Le niveau de puissance acoustique L_{WA7} est compris entre 30 et 49 dB(A), en fonction de la version d'appareil. Pour des caractéristiques techniques supplémentaires → Plaque signalétique [S2].


Pour les dimensions et courbes caractéristiques → Catalogue ou Internet (maico-ventilatoren.com).

10. Stockage



Le ventilateur doit être stocké en position horizontale, dans un local approprié et sec. Température ambiante de - 10 °C à + 60 °C.

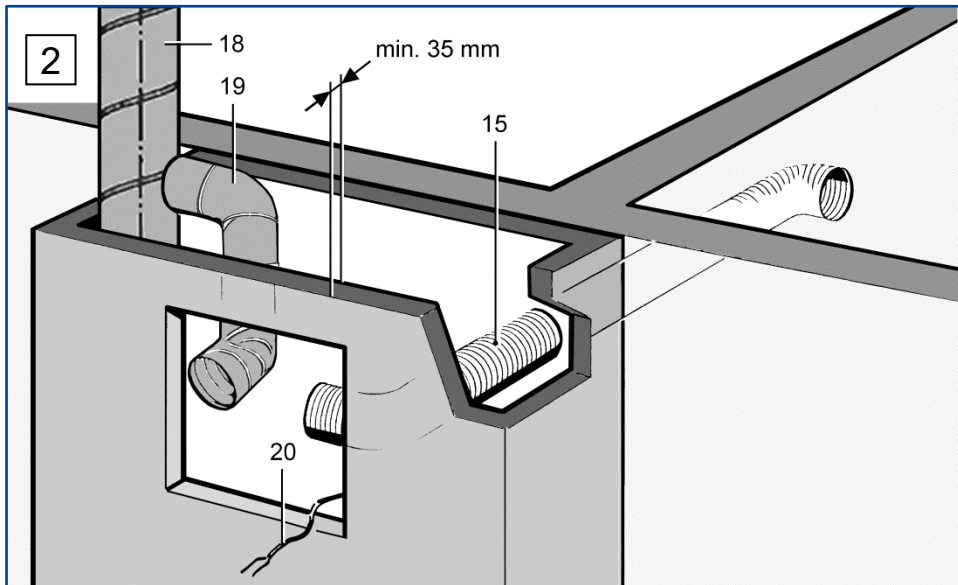
Pour des dommages de corrosion dus à un stockage non conforme, Maico déclinera tout recours en garantie, p. ex. en cas de stockage dans un environnement humide.

11. Préparatifs de montage

 Le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client.

11.1 Prescriptions de montage pour ER-UP/GH avec ER 60 E ou ER 100 E Pièce unique / Pièce secondaire

Qté d'appareils par étage, unité d'habitation ou secteur coupe-feu	3 ventilateurs au maximum ou 3 raccords
Diamètre de raccordement	Ø 75 ou Ø 80 mm
Paroi de gaine	Matériau de plaque au choix
Gaines de raccordement à l'intérieur de la gaine	Par ex., flexible alu AFR 80 entre gaine principale dans gaine et appareil ER, max. 2 m de long
Gaines de raccordement à l'extérieur de la gaine	Par ex., flexible alu AFR 80 entre gaine principale dans gaine et appareil ER, max. 2 m de long
Coudes dans gaine de raccordement des appareils	90° au maximum, ascendant
Qté admissible de coudes Montage mural 	2 x 90° au maximum
Qté admissible de coudes Montage au plafond 	2 x 90° au maximum
Dispositif d'étranglement dans la gaine d'air sortant	Non admissible
Passage dans mur / plafond pour gaine de raccordement d'appareil Ø 80	Maçonnerie ou béton : 130 mm



11.2 Préparatifs de montage mural

- 15 Gaine d'aspiration pour raccordement pour pièce secondaire sur ER-UP/GH : flexible alu AFR 75/AFR 80
- 18 Gaine principale : Tuyau agrafé en acier
- 19 Gaine de raccordement sur ER-UP/GH : flexible alu AFR 75/AFR 80
- 20 Câble secteur

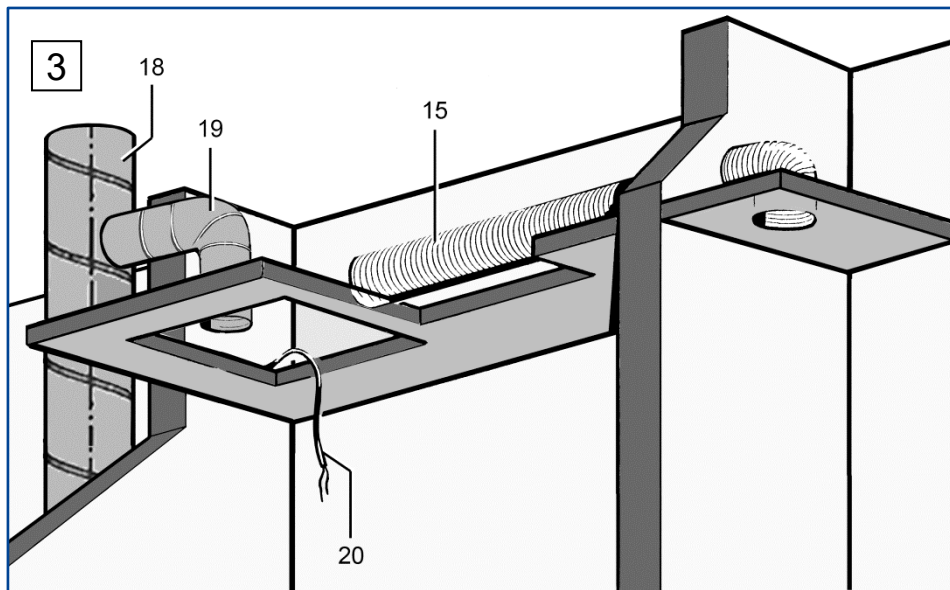
ATTENTION

Endommagement de l'appareil, dysfonctionnement en cas de corrosion provoquée par du mortier.

- Les gaines d'air raccordées à l'appareil doivent être entourées de ruban adhésif adéquat (p. ex. ruban rétractable à froid) pour être protégées de la corrosion à l'intérieur de la maçonnerie.

Préparation de la gaine

1. Pratiquer un passage de gaine ou bien mettre en place un doublage. Veiller à obtenir une substructure adaptée et plane pour le boîtier ER-UP afin de pouvoir par la suite insérer correctement l'insert de ventilateur dans le boîtier.
2. Pour un raccordement pour pièce secondaire, pratiquer un passage de mur ou de gaine pour la gaine d'aspiration [15]. Tenir compte des positions de montage du boîtier admissibles.
3. Poser la gaine principale d'aération [18] à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.
4. Pour les systèmes de protection anti-incendie, effectuer un scellement dans le plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
5. Connecter la gaine de raccordement [19] adaptée au boîtier ER-UP à la gaine principale et assurer l'étanchéité de la ventilation.
6. Mettre la gaine de raccordement [19] à longueur, tenir compte de la longueur maximale de gaine de 2 m.



i Mesurer la longueur de la gaine de raccordement de manière à pouvoir la monter sur le raccord de soufflage et à assurer également l'étanchéité de ventilation du côté de l'appareil.

7. Poser la gaine d'aspiration [15] et obturer l'interstice résiduel existant dans les règles de l'art conformément aux consignes de montage précédentes.
8. Poser le câble secteur [20] dans la gaine et le laisser dépasser environ 30 cm du passage de gaine.
9. Poser le câble secteur [20] comme décrit au Chapitre 11.4.

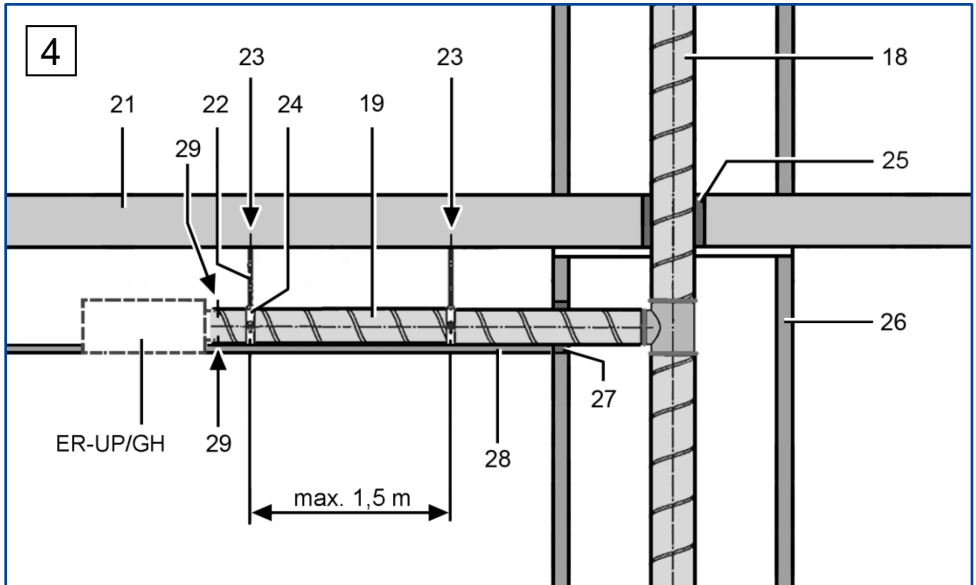
11.3 Préparatifs de montage au plafond

- 15 Gaine d'aspiration pour raccordement pour pièce secondaire sur ER-UP/GH : flexible alu AFR 75/AFR 80
- 18 Gaine principale : Tuyau agrafé en acier
- 19 Gaine de raccordement sur ER-UP/GH : flexible alu AFR 75/AFR 80
- 20 Câble secteur

i Tenir impérativement compte des consignes de montage du Chap. 11.2.

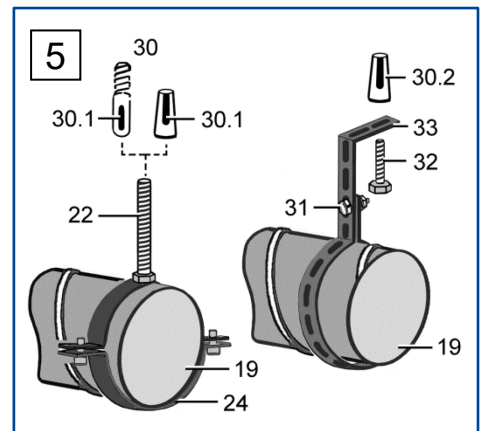
Préparation de la gaine et du plafond suspendu

1. Réaliser un passage dans le plafond suspendu (résistance au feu non prescrite).
2. Réaliser un passage dans la gaine pour la gaine de raccordement [19] Ø 75 ou Ø 80.
3. Pour un raccordement pour pièce secondaire, pratiquer un passage de mur ou de gaine pour la gaine d'aspiration [15]. Tenir compte des positions de montage du raccordement pour pièce secondaire.



- 18 Gaine principale (tuyau agrafé en acier)
- 19 Gaine de raccordement ER-UP/GH : Flexible alu
- 21 Plancher
- 22 Tige filetée en acier / Vis sans tête
- 23 Fixation de gaine ronde → Fig. 5
- 24 Collier de serrage / Ruban perforé
- 25 Scellement dans le plafond
- 26 Paroi de gaine
- 27 Scellement maçonnerie / Matériau des plaques
- 28 Plafond suspendu
- 29 Vis en acier ou rivets aveugles en acier (3 unités respectivement)
- 30 Chevilles :
- 30.1 Cheville en plastique ou cheville à percussion
- 30.2 Cheville à expansion métallique
- 31 Vis de fixation avec écrou
- 32 Vis de fixation
- 33 Ruban perforé en acier

Fixation de gaine ronde avec collier de serrage ou bien avec ruban perforé



i Maintenir un écart maximal de 1,5 m entre les fixations de gaines rondes [23].

i Tenir impérativement compte des consignes de montage du Chapitre 11.2.

4. Poser la gaine principale d'aération [18] à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.

5. Pour les systèmes de protection anti-incendie, effectuer un scellement de plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
6. Monter les fixations de gaines au plafond (→ Fig. 5). N'utiliser que du matériel de fixation admissible.

 **DANGER**

Danger présenté par un montage défec-tueux en cas de matériel de fixation non admissible

- Fixer la gaine de raccordement au plafond uniquement avec du matériel de fixation admissible (collier de serrage ou ruban perforé).
7. Connecter la gaine de raccordement [19] admissible à la gaine principale et assurer l'étanchéité de ventilation, par exemple avec du ruban rétractable à froid.
 8. Réaliser le scellement de la maçonnerie / du matériau des plaques [27]. Fermer l'interstice entre la maçonnerie et le tuyau agrafé. L'interstice résiduel existant doit être complètement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables. Utilisez par exemple du béton ou du mortier, du mastic réfractaires pour le matériau des plaques.
 9. Réaliser le plafond suspendu. Veiller à obtenir une substructure adaptée et plane pour pouvoir par la suite introduire correctement l'insert de ventilateur dans le boîtier.
 10. Poser le câble secteur [20] comme décrit au Chapitre 11.4.

11.4 Préparatifs pour le branchement électrique

 **DANGER**

Danger de mort par électrocution.

- Avant de poser le câble secteur, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

 **Remarques**

- Lors de l'installation électrique et du montage de l'appareil, respecter impérativement les directives applicables et, pour l'Allemagne, plus particulièrement la norme DIN VDE 0100 et les parties correspondantes.
 - Tenir compte des conditions ambiantes et des caractéristiques techniques (→ Chap. 8 et 9).
 - Respecter la section de câble maximum admissible de 1,5 mm².
1. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.
 2. Poser le câble secteur vers le lieu d'installation.
 3. Continuer avec le test de sécurité du dispositif de déclenchement conformément au Chapitre 11.5.


11.5 Préparation du volet de fermeture

11.5.1 Volet de fermeture en plastique sans protection anti-incendie – Boîtier ER-UP/GH

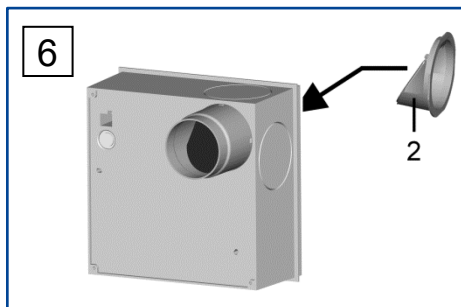
ATTENTION

Le volet de fermeture en plastique n'est pas étanche si la position d'installation est erronée. Ceci risque d'entraîner une arrivée d'odeurs à partir de la gaine de ventilation.

- Introduire le volet de fermeture [1] en fonction de la position d'installation à l'arrière dans le raccord de soufflage [2] du boîtier ER GH. Avant de monter le boîtier, vérifier impérativement la position du volet de fermeture et son bon fonctionnement.

-  Pour le **montage au plafond**, utiliser généralement la position d'installation avec direction de soufflage vers l'arrière.

Position du volet de fermeture en plastique à soufflage arrière



Vérification du volet de fermeture

1. Extraire le volet de fermeture [2] du raccord de soufflage et vérifier la mobilité du clapet anti-retour.
2. Contrôler le joint du clapet (contrôle visuel). Il doit épouser parfaitement le contour du clapet.
3. Introduire le volet de fermeture [2] jusqu'en butée dans le raccord de soufflage comme sur la fig. 6. Contrôler la position et assurer le bon fonctionnement.
4. Contrôler le positionnement correct du joint au fond du boîtier. Si la position d'installation est incorrecte, l'insert de ventilateur risque de ne pas épouser les contours de l'appareil qui aspire alors de l'air d'appoint.

12. Montage du boîtier

12.1 Montage du boîtier ER-UP/GH

12.1.1 Raccords non admissibles sur le boîtier ER-UP/GH

- Un raccordement pour pièce secondaire avec insert de ventilateur ER 60 (toutes versions) n'est pas admissible.
- L'utilisation d'un ventilateur ER dans la salle de bains ou le cabinet de toilette n'est pas admissible si d'autres pièces de l'habitation doivent être aérées simultanément par le même appareil.

12.1.2 Instructions de montage du boîtier ER-UP/GH

Les ER-UP/GH sont équipés d'un boîtier en plastique sans dispositif de protection anti-incendie. Le montage du boîtier ER-UP/GH est admissible dans les positions d'installation suivantes :

- Montage mural : avec direction de soufflage (raccord de soufflage) vers le haut, la droite ou la gauche. Montage avec support de montage.
- Montage au plafond et plafond suspendu : montage avec support de montage.
- Montage au plafond sans plafond suspendu : montage directement sur le plafond.

Le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client. **Le volet de fermeture en plastique doit être préparé selon le Chapitre 11.5.1 pour pouvoir assurer l'étanchéité dans la position d'installation.**

Le boîtier ER-UP/GH doit être positionné sans déformation. Dans le cas contraire, l'insert de ventilateur ne peut pas s'enclencher correctement dans le boîtier ER-UP/GH et le type de protection indiqué sur la plaque signalétique ne peut plus être garanti.

Pour pouvoir utiliser le kit de raccordement pour pièce secondaire ER-ZR ou le raccord d'aspiration ER-AS, rompre l'un des segments du boîtier [S].

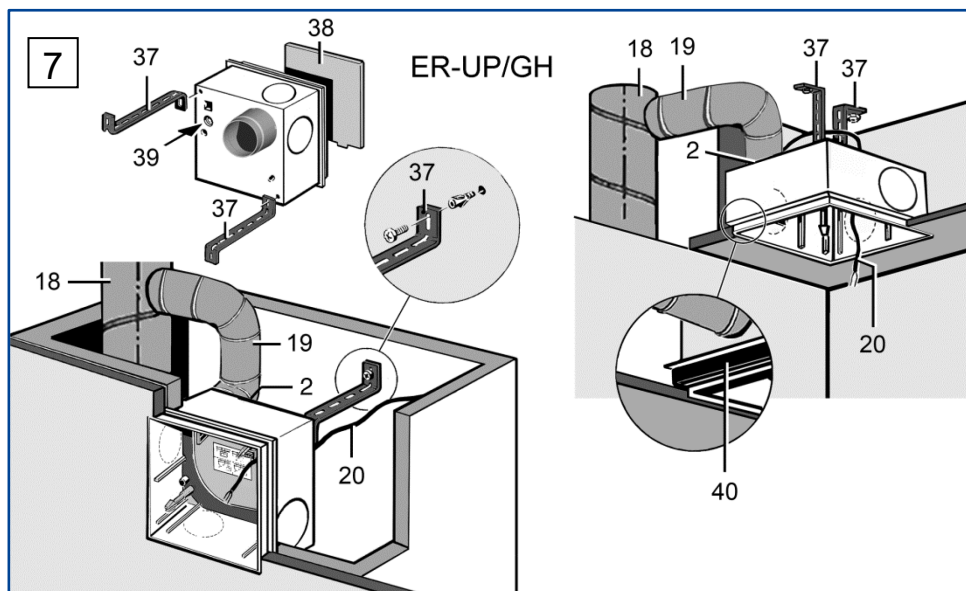
Le raccordement d'une ventilation de siège WC au boîtier ER-UP/GH est réalisé au moyen du raccord d'aspiration ER-AS Ø 70.

i La ventilation de siège WC ne doit pas être raccordée à la pièce de raccordement pour pièce secondaire ou sur l'élément d'air sortant Centro.

Pour l'isolation acoustique des plafonds minces résonants, utiliser du caoutchouc cellulaire ER-MO (→ Accessoires).

12.1.3 Remarques importantes relatives au crépissage

- Dépassement compensable max. du crépi = 7 mm.
- Saillie max. du bord de boîtier 20 mm, compensable par cadre d'entretoise DR 60/100.



- 7
- 2 Raccord de soufflage avec volet de fermeture en plastique
- 18 Gaine principale (tuyau agrafé en acier)
- 19 Gaine de raccordement (flexible en alu AFR 80 Ø 75/80)
- 20 Câble secteur
- 37 Support de montage UPM 60/100 (2 unités)
- 38 Couvercle de protection du crépi
- 39 Manchon de câble
- 40 Caoutchouc cellulaire ER-MO

- Un enfoncement de 50 à 100 mm au montage est compensable par le cadre mural en deux parties ER-MR.
- L'interstice résiduel existant entre le boîtier ER-UP/GH et la gaine doit être intégralement enrobé de matériaux indéformables et non inflammables pour empêcher l'aspiration d'air parasite.

i Nous vous conseillons de conserver les présentes instructions de montage et le mode d'emploi jusqu'au montage final dans le boîtier ER-UP/GH.

12.1.4 Montage mural ER-UP/GH Pièce unique

1. Sortir le couvercle de protection du crépi [38] du boîtier ER-UP/GH.

ATTENTION

Endommagement de l'appareil et dysfonctionnement en cas d'utilisation de vis de fixation erronées / trop longues.

- Les vis de fixation ne doivent pas pénétrer dans le boîtier ER-UP/GH. Utiliser les vis fournies (support de montage UPM 60/100).
2. Mettre le support de montage [37] à longueur, le recourber et le fixer au boîtier ER-UP/GH avec les vis de fixation fournies.
 3. Marquer les trous de fixation du support de montage au dos de la gaine, réaliser les perçages et introduire les chevilles. Le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client.

DANGER

Risque de court-circuit et d'endommagement de l'appareil ! Si le manchon de câble [39] n'est pas monté dans les règles de l'art, de l'eau peut pénétrer dans le boîtier ER-UP/GH. Le type de protection n'est alors pas garanti.

- Percer le manchon de câble de manière à ce qu'il entoure étroitement l'enveloppe du câble (circulaire, pas de fente).
4. Introduire le câble secteur [20] par l'arrière du boîtier à travers le manchon de câble [39] dans le boîtier ER-UP/GH.
 5. Placer le boîtier ER-UP/GH avec le support de montage [37] dans la gaine et le fixer à la paroi arrière de la gaine.

DANGER

Propagation d'incendie possible en cas de montage incorrect de la gaine de raccordement [19].

- Utiliser uniquement du matériel autorisé (→ Chapitre 11.1).
 - Monter correctement la gaine de raccordement sur le raccord de soufflage.
6. Assurer l'étanchéité de ventilation en assemblant la gaine de raccordement [19] au raccord de soufflage [2], p. ex. avec du ruban rétractable à froid.
 7. Effectuer les branchements électriques → Chapitre 22.
 8. Introduire le couvercle de protection du crépi dans le boîtier.
 9. Sceller le boîtier en veillant à ce que le rebord avant soit en affleurement, tenir éventuellement compte de l'épaisseur du carrelage → Chapitre 12.1.3.

12.1.5 Montage au plafond ER-UP/GH Pièce unique

1. Sortir le couvercle de protection du crépi [38] du boîtier ER-UP/GH.

ATTENTION

Endommagement de l'appareil et dysfonctionnement en cas d'utilisation de vis de fixation erronées / trop longues.

- Les vis de fixation ne doivent pas pénétrer dans le boîtier ER-UP/GH. Utiliser les vis fournies (support de montage UPM 60/100).
2. Avec les plafonds suspendus, mettre le support de montage [37] à longueur, le recourber et le fixer au boîtier ER-UP/GH avec les vis de fixation fournies (→ Fig. 7).
 3. Marquer les trous de fixation du support de montage ou du boîtier ER-UP/GH au plafond, réaliser les perçages et introduire les chevilles. Le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client.

DANGER

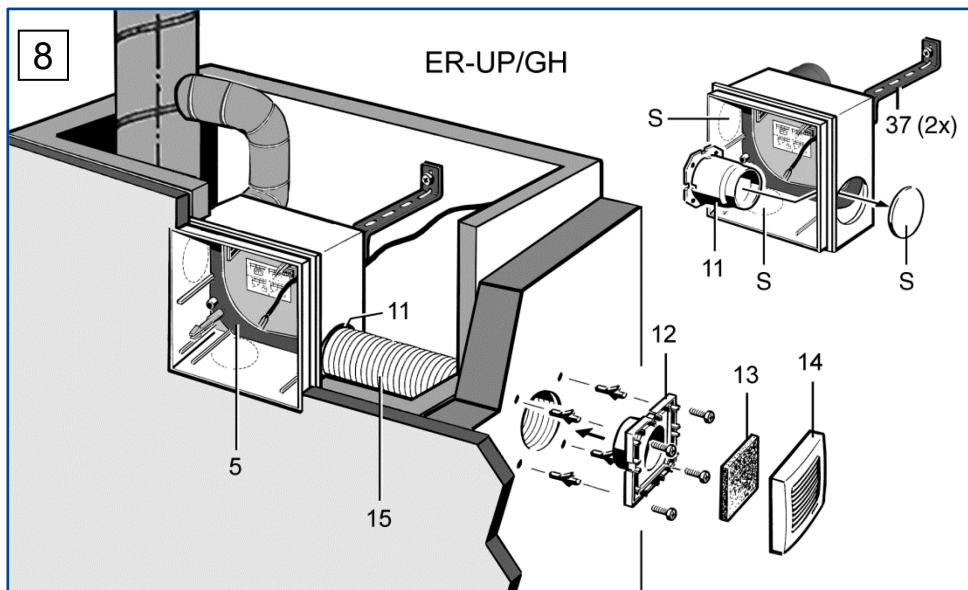
Danger de court-circuit et d'endommagement de l'appareil. Si le manchon de câble [39] n'est pas monté dans les règles de l'art, de l'eau peut pénétrer dans le boîtier ER-UP/GH. Le type de protection indiqué n'est pas assuré.

- Percer le manchon de câble de manière à ce qu'il entoure étroitement l'enveloppe du câble (circulaire, pas de fente).
4. Introduire le câble secteur [20] par l'arrière du boîtier à travers le manchon de câble [39] dans le boîtier ER-UP/GH.
 5. Placer le boîtier ER-UP/GH dans la position souhaitée et le fixer avec ou sans support de montage au plafond.

DANGER

Propagation d'incendie possible en cas de montage incorrect de la gaine de raccordement [19].

- Utiliser uniquement du matériel autorisé (→ Chapitre 11.1).
 - Monter correctement la gaine de raccordement sur le raccord de soufflage.
6. Fixer la gaine de raccordement [19] sur le raccord de soufflage [2]. Ensuite, assurer l'étanchéité de ventilation, p. ex. avec du ruban rétractable à froid.



- 5 Joint au fond du boîtier
- 11 Raccord de montage pour aspiration d'une pièce secondaire Ø 75/ Ø 80
- 12 Adaptateur
- 13 Élément filtrant, classe de filtre G2
- 14 Grille de protection
- 15 Gaine d'aspiration Raccordement pour pièce secondaire : flexible alu AFR 75/ AFR 80
- 37 Support de montage UPM 60/100 (2 unités)
- S Segment de boîtier

7. Effectuer les branchements électriques → Chapitre 22.
8. Introduire le couvercle de protection du crépi [38] dans le boîtier.
9. Sceller le boîtier de manière à ce que son rebord avant soit en affleurement.

12.1.6 Montage mural ER-UP/GH Pièce secondaire

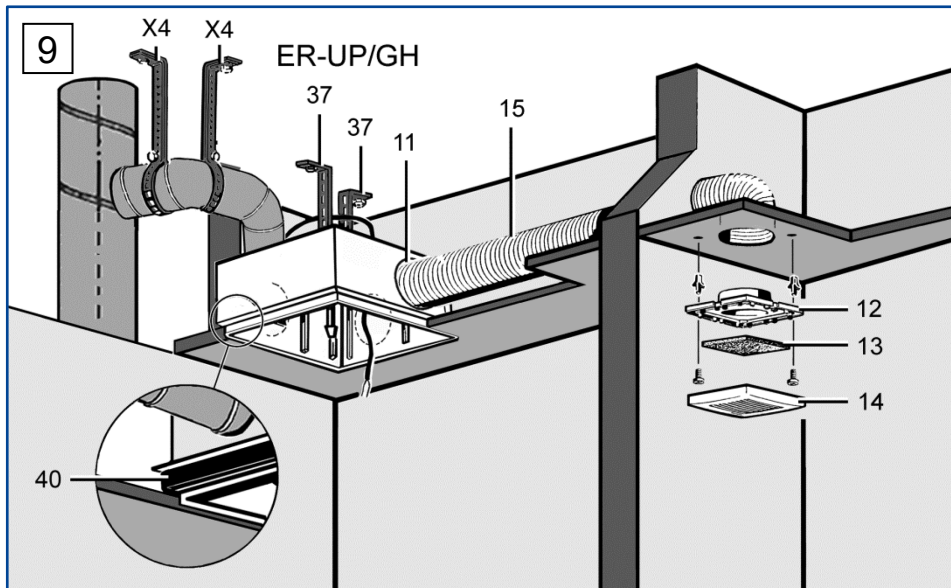
1. Découper le segment de boîtier « S » souhaité (gauche, droit ou inférieur) au niveau du marquage avec un couteau.

ATTENTION

Endommagement de l'appareil / dysfonctionnement dû à l'air parasite en cas de montage erroné du raccord en plastique. Le type de protection indiqué n'est plus assuré.

- Soulever le joint au fond du boîtier [5] dans la zone du raccord et introduire le raccord de montage [11]. Poser à nouveau le joint du fond de boîtier en veillant à le positionner correctement.

2. Enficher le raccord de montage [11] sur le boîtier ER-UP/GH. Le rebord du raccord doit s'enclencher dans la paroi du boîtier.
3. Réaliser le montage du boîtier comme décrit précédemment sous « Pièce unique ».
4. Assembler la gaine d'aspiration [15] au raccord de montage [11] de manière à assurer l'étanchéité de ventilation.
5. Percer des trous de fixation pour l'adaptateur [12] et introduire les chevilles.
6. Assembler l'adaptateur [12] et la gaine d'aspiration [15] en assurant l'étanchéité, p. ex. avec du ruban rétractable à froid.



- 11 Raccord de montage pour aspiration d'une pièce secondaire Ø 75/ Ø 80
- 12 Adaptateur
- 13 Élément filtrant, classe de filtre G2
- 14 Grille de protection
- 15 Gaine d'aspiration Raccordement pour pièce secondaire : flexible alu AFR 75/ AFR 80
- 37 Support de montage UPM 60/100
- 40 Caoutchouc cellulaire ER-MO
- X4 Ruban perforé ou tige filetée en acier avec collier de serrage → Chapitre 11.3

7. Fixer l'adaptateur [12] au mur.
8. Poser l'élément filtrant [13] et la grille de protection [14] en veillant à les positionner correctement.

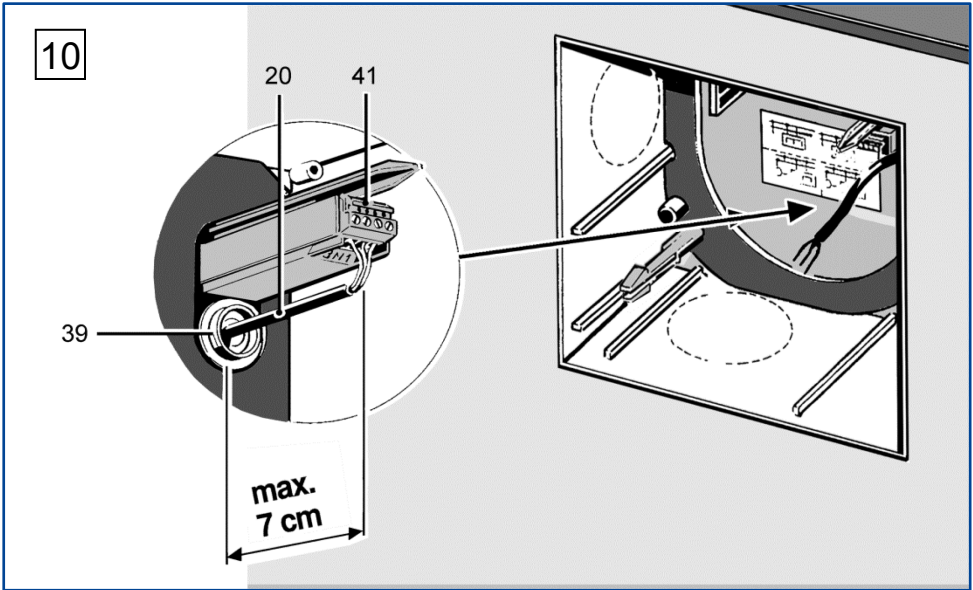
i Pour l'aspiration d'une pièce secondaire, conserver soigneusement la plaque d'étrangleur [9] (→ Fig. 1) jusqu'au montage final. En effet, elle est nécessaire au fonctionnement de l'insert de ventilateur ER 100 et sera introduite dans le capot [7] (→ Fig. 1).

12.1.7 Montage au plafond ER-UP/GH – Pièce secondaire

Respecter les consignes de montage du Chapitre 12.1.2.

1. Monter le boîtier ER-UP/GH au plafond comme décrit au Chapitre 12.1.5.
2. Monter le kit de raccordement pour pièce secondaire ER-ZR au plafond comme décrit au Chapitre 12.1.6.

i Fixer le boîtier ER-UP ainsi que la gaine de raccordement avec respectivement 2 supports de montage [37] ou rubans perforés / broches filetées.



13. Branchement électrique

- 20 Câble secteur
 39 Manchon de câble
 41 Borne de raccordement

i Pour prévenir les dysfonctionnements du ventilateur ou des composants électriques provoqués par des retours de tension et l'induction (autoallumages ou incandescence / lueur vacillante de lampes LED, ampoules basse consommation ou lampes néon), le ventilateur et les composants électriques branchés en parallèle (p. ex. éclairage de la pièce) doivent être connectés par le biais d'un interrupteur bipolaire.

! DANGER

Danger de mort par électrocution.

- Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

! DANGER

Danger de mort par électrocution / Endommagement de l'appareil suite à un montage erroné en raison d'un câble secteur trop long.

- Si le câble est trop long dans le boîtier, il est impossible de monter correctement l'insert de ventilateur. Le câble secteur risque d'être endommagé lors de l'introduction de l'insert de ventilateur.
- Respecter un écart maximal de 7 cm avec la borne de raccordement. Ne pas trop raccourcir le câble secteur à l'intérieur du boîtier.

13. Branchement électrique

PRUDENCE

Endommagement de l'appareil en cas de court-circuit.

- Couper et isoler le conducteur de protection et les fils non utilisés.

ATTENTION

Endommagement de l'appareil par contact avec des composants menacés par les décharges électrostatiques (DES) sur la platine électronique des appareils EVZ et EH.

- Éviter un contact direct des composants ou des surfaces de contact.

ATTENTION

Endommagement de l'appareil par raccordement erroné. Par exemple, en cas de raccordement d'une charge électrique à la borne 4 ou sur 2 phases.

- Effectuer le branchement de l'appareil selon les schémas de branchement du Chapitre 22.
- Ne connecter aucun consommateur supplémentaire à la borne 4.

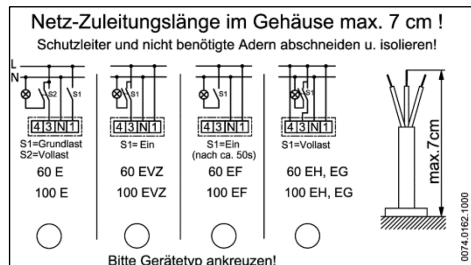
Remarques

- Lors de l'installation électrique et du montage de l'appareil, respecter impérativement les directives applicables et, pour l'Allemagne, plus particulièrement la norme DIN VDE 0100 et les parties correspondantes. Par exemple, dans des locaux équipés d'une baignoire ou d'une douche, Partie 701.
- Le branchement électrique est exclusivement réservé à des électriciens qualifiés.
- Le branchement électrique peut être effectué dès l'encastrement du boîtier ER-UP.
- Prendre en compte les conditions environnantes (→ Chap. 8) et les caractéristiques techniques (→ Chap. 9).
- Respecter la section de câble maximum admissible de 1,5 mm².
- Raccorder l'appareil uniquement à une installation électrique permanente.


- Le type de protection n'est garanti que si :
 - le montage est conforme aux prescriptions,
 - l'introduction du câble secteur dans le manchon de câble prévu à cet effet est correctement effectuée,
 - l'unité de ventilateur s'enclenche correctement dans le boîtier ER-UP et si
 - le capot [7] est fermé et encliqueté.

13.1.1 Branchement électrique de l'appareil

1. Déconnecter le fusible secteur et apposer un panneau d'avertissement.
2. Retirer le couvercle de protection du crépi.
3. Couper et isoler le conducteur de protection et les fils non utilisés.
4. Retirer l'enveloppe du câble secteur et le mettre à longueur comme sur la Figure 10.
5. Raccorder électriquement le câble secteur sur la borne selon le schéma de branchement du Chapitre 22.



6. Cocher le type de ventilateur sur le schémade branchement à l'intérieur du boîtier UP.
Ceci permet d'éviter des erreurs au montage final si, par exemple, différents inserts de ventilateurs doivent être montés dans le système.
7. Insérer le couvercle de protection du crépi.

 Nous vous conseillons de conserver les présentes instructions de montage et le mode d'emploi jusqu'au montage final dans le boîtier ER-UP.

14. Montage de l'insert de ventilateur et du capot

14.1 Réglages sur les platines électroniques

Remarques

- Les platines électroniques [12] des variantes ER standard, EVZ, EG et EH ne peuvent pas être réglées.
- Les platines électroniques [4] de la variante ER H sont équipées d'un contrôleur d'humidité automatique. Pour les fonctions des appareils → Chapitre 7.3.3.
- Tolérance des temps indiqués + 20 %.
- Les appareils à interrupteur-temporisateur (ventilateurs EVZ et EH) possèdent une résistance aux interférences selon EN 55014-2 (en fonction de la forme de l'impulsion et de la proportion d'énergie de 1000 à 4000 V). En cas de fonctionnement avec tubes fluorescents, ces valeurs risquent d'être dépassées. Des mesures d'antiparasitage supplémentaires sont alors nécessaires (composants L, C ou RC, diodes de protection, varistors).

Réglage

1. Poser l'insert de ventilateur sur la face avant de manière à dégager l'accès à la platine électronique [4] (commande).
2. Régler les valeurs souhaitées avec les potentiomètres ou ponts enfichables (cavaliers) comme décrit ci-dessous.

Platines électroniques ER 60 EH et ER 100 EH

Commande en fonction de l'humidité sur les appareils EH

Après l'installation de l'insert de ventilateur, l'appareil se règle sur l'humidité (relative) ambiante actuelle de la pièce. Cette valeur d'humidité est enregistrée comme première valeur de référence. Il n'est pas nécessaire d'entrer manuellement la valeur de référence.

Si l'humidité relative **passse sous** la valeur de référence pendant le fonctionnement, la nouvelle valeur saisie est alors enregistrée

comme valeur de référence. Si l'humidité ambiante **augmente** de 10 % en 2 minutes, le ventilateur passe automatiquement en charge nominale (60 ou 100 m³/h).

Sans augmentation supplémentaire de l'humidité, le ventilateur continue à fonctionner en charge nominale 1 jusqu'à ce que l'humidité repasse sous la valeur de référence enregistrée.

Si l'humidité repasse sous la valeur de référence enregistrée, le fonctionnement de marche par inertie démarre avec 15 minutes de temporisation.

Si l'humidité ne repasse pas sous la valeur de référence pendant 60 minutes, l'appareil revient à l'état de fonctionnement réglé avant l'activation de la commande en fonction de l'humidité. La valeur d'humidité actuelle est alors enregistrée comme nouvelle valeur de référence.

Sur option, les **appareils ER EH** peuvent être commandés par interrupteur d'éclairage. En position « Lumière allumée », le ventilateur démarre en charge nominale. L'actionnement par interrupteur d'éclairage a priorité sur le contrôleur d'humidité. En position « Lumière éteinte », l'appareil continue à fonctionner jusqu'à la fin du temps de fonctionnement par inertie résiduel. Ensuite, la priorité revient au contrôleur d'humidité qui commande l'appareil.

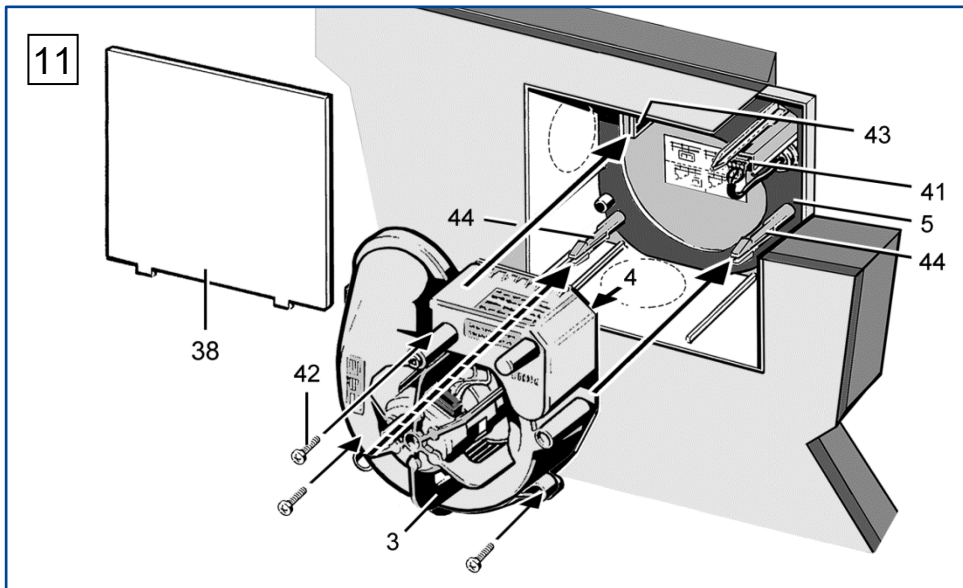
14.2 Montage de l'insert de ventilateur → Fig. 11

L'insert de ventilateur ER est introduit dans le boîtier encastré ER-UP/GH comme suit :

1. Couper le fusible secteur et apposer un panneau d'avertissement.
2. Retirer le couvercle de protection du crépi [38] et nettoyer le boîtier UP des poussières du chantier.
3. S'assurer que le type de ventilateur coché dans le boîtier corresponde au type à monter.

Vérifier la mobilité du clapet anti-retour. En position d'installation, le clapet anti-retour doit fermer automatiquement.

14. Montage de l'insert de ventilateur et du capot



- 3 Insert de ventilateur
 - 4 Platine électronique (commande)
 - 5 Joint au fond du boîtier
 - 38 Couvercle de protection du crépi
 - 41 Borne de raccordement
 - 42 Fixation optionnelle avec vis (à fournir sur site)
 - 43 Levier à crans
 - 44 Boulons d'entretoisement
4. Contrôler le bon positionnement du joint au fond du boîtier et le placer correctement.

6. Vérifier si les données de raccordement coïncident avec les caractéristiques techniques de l'appareil (plaque signalétique S2 → Fig. 1).

ATTENTION

Altération du fonctionnement en cas d'insertion incorrecte de l'insert de ventilateur / l'élément d'air sortant.

- S'assurer de l'encliquetage correct dans les 3 points de fixation [43] et [44].
- Ou bien fixer l'insert de ventilateur avec les 3 vis de fixation adéquates [42].

ATTENTION

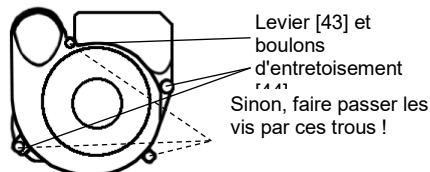
Augmentation du niveau sonore due au montage erroné du joint au fond du boîtier [5].

Type de protection non assuré en raison du mauvais positionnement du joint au fond du boîtier.

- Le joint au fond du boîtier doit reposer à plat, sans former de plis dans le boîtier.

5. Vérifier la bonne tenue de tous les raccords à vis.

Tenir compte des schémas de branchement du fond de caisson. Les câbles ne doivent pas gêner

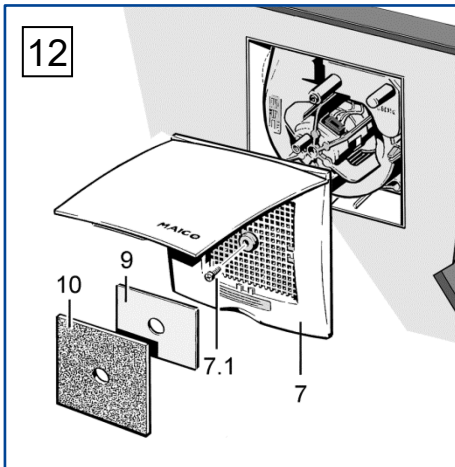


→ Consignes de montage dans l'appareil

7. Pousser en parallèle l'insert de ventilateur / l'élément d'air sortant sur les deux boulons d'entretoisement [44]. Veiller à l'encliquetage audible des deux ergots des boulons d'entretoisement et du levier à crans [43].
8. S'assurer que l'insert de ventilateur s'enclenche correctement. Pour ce faire, tirer légèrement sur l'insert de ventilateur [7] et exercer une contre-pression. Ce faisant, le ventilateur ne doit pas bouger. On peut également visser l'insert de ventilateur dans le boîtier.

- Avec un dépassement du crépi de jusqu'à 20 mm mesuré à partir du rebord de boîtier, placer le cadre d'entretoise DR 60/100 entre le mur et le capot. Pour fixer le capot, une vis plus longue est à fournir par le client sur site.
- Avec un boîtier scellé trop profondément, compenser avec le cadre mural en deux parties ER-MR (réglable de 50 à 100 mm). Ceci permet d'éviter l'aspiration d'air à partir de la gaine. Pour fixer le capot, utiliser la vis fournie.

14.3 Montage du capot



- 7 Capot avec vis centrale [7.1]
- 9 Plaque d'étrangleur pour raccordement de pièce secondaire
- 10 Élément filtrant, classe de filtre G2



Consignes de montage

- Capot orientable [7] jusqu'à $\pm 5^\circ$ (pour compenser l'encastrement de travers du boîtier). Avec le montage mural, l'emblème de la marque Maico doit se trouver en bas à droite.
- Avec un rebord de boîtier en affleurement, utiliser la vis centrale [7.1], M6 x 16 mm, pour fixer le capot.

1. Rabattre le capot [7] vers le haut avec la poignée creuse, le poser sur le boîtier ER-UP et le fixer avec la vis centrale [7.1].
2. Si nécessaire, monter préalablement un cadre d'entretoise ou un cadre mural.
3. Pour l'aspiration d'une pièce secondaire, introduire la plaque d'étrangleur [9] latéralement sous les ergots de la grille d'aspiration du capot, poser l'élément filtrant [10].
4. Fermer le capot [7]. La fermeture doit alors s'encliqueter de manière audible.
5. Activer le fusible secteur, retirer le panneau d'avertissement.
6. Effectuer la première mise en service et le test de fonctionnement.

15. Mise en service

1. Activer le fusible secteur et retirer le panneau d'avertissement.
2. Effectuer un test de fonctionnement. Pour ce faire, allumer et éteindre le ventilateur, tenir compte de la temporisation (pour les versions de commande → Chapitre 7.3.3, commandes ER-UP). Prendre en compte les compléments aux instructions de service.
3. Contrôler la régularité de fonctionnement du ventilateur.
4. Mettre l'appareil à l'arrêt.

16. Nettoyage, entretien

L'appareil ne nécessite quasiment aucune maintenance. Seul le filtre à air doit être remplacé tous les 3 à 6 mois, en fonction du degré d'encrassement.

DANGER

Danger de mort par électrocution.


- Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.


ATTENTION

Endommagement de l'appareil en cas d'utilisation d'un nettoyant inapproprié.

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs.

1. Nettoyer le capot [7] du ventilateur uniquement avec un chiffon sec.
2. Si le capot est très sale, le déposer et le nettoyer à l'eau.
3. Rabattre le capot [7].
4. Retirer l'élément filtrant [10] et le remplacer.
5. Poser l'élément filtrant sur le capot de la grille d'aspiration [7] et fermer le capot. La fermeture doit s'encliqueter de manière audible.

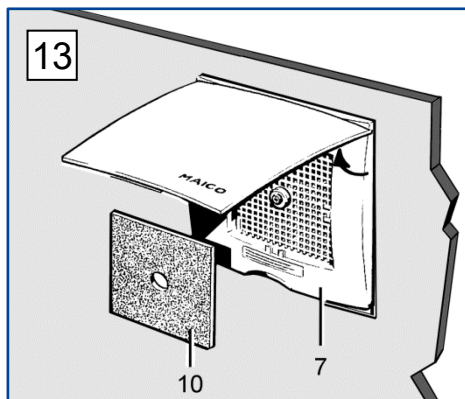
 **Intervalles de remplacement de filtre tous les 3 à 6 mois, en fonction du degré d'encrassement.**

 Éléments filtrants ZF 60/100 :
Par 5 unités, classe de filtrage G2
selon EN 779, n° de réf. 0093.0680



Filter-Shop:
www.ventilatorshop24.com

16.1 Remplacement de filtres

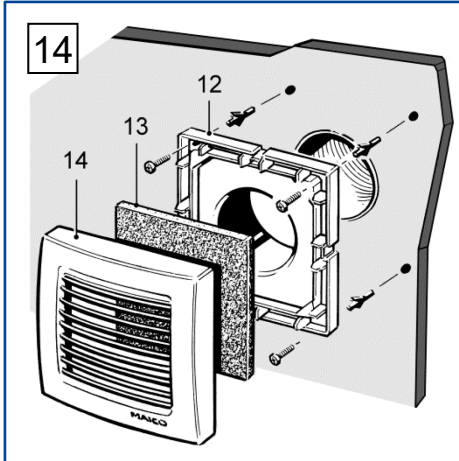


- 7 Capot
10 Élément filtrant, classe de filtre G2

Adressez vos questions à :

Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH
Steinbeisstraße 20
78056 Villingen-Schwenningen
Allemagne
Tél. +49 7720 694 445
Fax +49 7720 694 175
Internet: www.ventilatorshop24.com
Courriel : ersatzteilservice@maico.de

16.2 Remplacement du filtre – Pièce secondaire



- 12 Adaptateur
13 Élément filtrant
14 Grille de protection

i Intervalles de remplacement de filtre tous les 3 à 6 mois, en fonction du degré d'encrassement.

1. Sortir la grille de protection [14] vers l'avant.
2. Retirer l'élément filtrant [13] et le remplacer.
3. Poser un nouvel élément filtrant dans la grille de protection puis enfoncer la grille de protection correctement positionnée sur l'adaptateur [12] jusqu'à encliquetage audible.

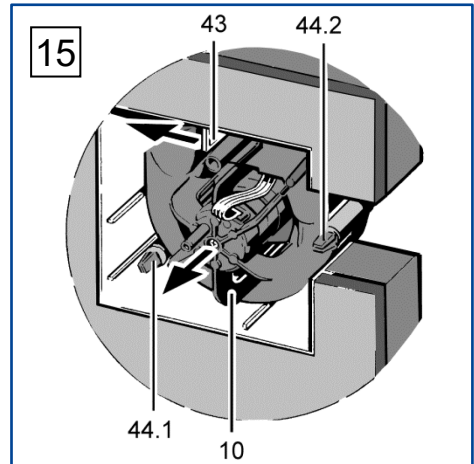
i Éléments filtrants ZRF :
Par 5 unités, classe de filtrage G2
selon EN 779, n° de réf. 0093.0923



Filter-Shop:
www.ventilatorshop24.com

Adressez vos questions à :
Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH
Steinbeisstraße 20
78056 Villingen-Schwenningen, Allemagne
Tél. +49 7720 694 445
Fax +49 7720 694 175
Internet: www.ventilatorshop24.com
Courriel : ersatzteilservice@maico.de

16.3 Dépose de l'insert de ventilateur

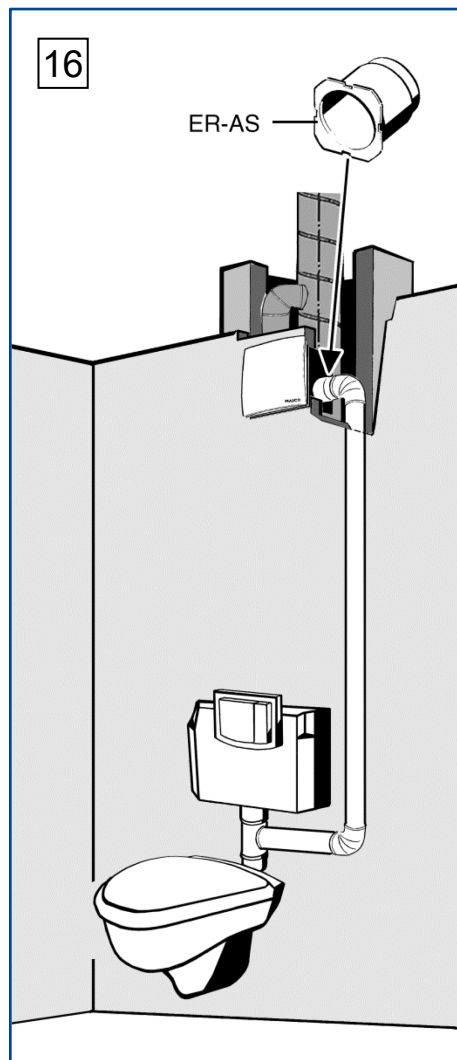


- 10 Insert de ventilateur
43 Levier à crans
44 Boulons d'entretoisement [44.1] et [44.2]

1. Déconnecter le fusible secteur et apposer un panneau d'avertissement.
2. Ouvrir et retirer le capot [7].
3. Repousser légèrement le levier à crans [43] vers l'extérieur (→ flèche), décliqeter et soulever légèrement l'insert de ventilateur [3].
4. Comprimer les ergots du boulon d'entretoisement [44.1] et soulever légèrement l'insert de ventilateur.
5. Comprimer les ergots du boulon d'entretoisement [44.2] et tirer l'ensemble de l'insert de ventilateur sans à-coups et en parallèle hors de la partie inférieure du boîtier.
6. Le montage est réalisé dans l'ordre inverse des opérations.

i Type de protection selon plaque signalétique uniquement en cas de montage conforme aux prescriptions (encliquetage de l'insert de ventilateur, capot intérieur fermé).

17. Raccord d'aspiration ER-AS pour évacuation des odeurs WC



Les unités de boîtiers ER-UP/GH peuvent être reliées au conduit de rinçage des WC par le raccord d'aspiration ER-AS. Une section de conduit de $\varnothing 70$ permet de faibles vitesses de déplacement de l'air dans le

conduit de liaison et une aspiration efficace et sans courant d'air des odeurs.

Condition préalable de raccordement

Le conduit de rinçage de la chasse d'eau encastrée doit être équipé d'un coude de bifurcation $\varnothing 70$.

Montage


1. Découper le segment de boîtier « S » gauche, droit ou inférieur du boîtier ER-UP au niveau du marquage avec un couteau → Fig. 8.
2. Introduire le raccord d'aspiration ER-AS dans le boîtier ER-UP. Le rebord du raccord doit s'encliquer dans la paroi du boîtier.

PRUDENCE

Endommagement de l'appareil en cas de positionnement erroné du joint au fond du boîtier. Le type de protection indiqué n'est pas assuré.

➤ Avant d'insérer le raccord d'aspiration ER-AS, soulever le joint au fond du boîtier puis le remettre en position.

3. Monter l'unité de boîtier ER-UP/GH conformément au Chapitre 12.1. Ce faisant, tenir compte des descriptions relatives au raccordement pour pièce secondaire.
4. Connecter le conduit de raccordement au raccord d'aspiration ER-AS et au coude de bifurcation dans le conduit de rinçage de la chasse d'eau encastrée. Effectuer une liaison étanche entre le conduit de raccordement et le raccord d'aspiration et le coude de bifurcation.
5. Monter l'insert de ventilateur et le capot [7] → Chapitre 14.

 Il est important que la plaque d'étrangleur [9] et l'élément filtrant [10] joints au raccord d'aspiration ER-AS soient posés. Au moment de la fermeture, le capot doit s'encliquer de manière audible.

6. Effectuer un test de fonctionnement.

18. Élimination des dysfonctionnements

- Lors de tout dysfonctionnement, consulter un électricien qualifié.
- Les réparations sont exclusivement réservées à des électriciens qualifiés.

DANGER

Danger de mort par électrocution.

- Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

Dysfonctionnement	Cause / mesure
Performance insuffisante du ventilateur.	<ul style="list-style-type: none"> • Encrassement du filtre. Remplacer le filtre. • Crochet d'arrêt non encliqueté. Encliqueter l'insert de ventilateur correctement. • Diamètre erroné du conduit. Contrôler le diamètre du conduit de la gaine principale, voir l'illustration dans le catalogue. • Section d'air entrant insuffisante. Agrandir la section d'air entrant.
Modèles EVZ et EH : pas d'inertie du ventilateur.	<p>Le conducteur secondaire L connecté à la borne 1 est coupé à l'arrêt du ventilateur.</p> <p>Connecter le ventilateur selon le schéma de branchement.</p>
Modèles EVZ et EH : « Le ventilateur démarre immédiatement et s'immobilise immédiatement dès l'arrêt ».	<p>Les bornes 1 et 3 ont été interverties.</p> <p>Connecter le ventilateur selon le schéma de branchement.</p>

Dysfonctionnement	Cause / mesure
Le ventilateur ne démarre pas.	Contrôler si l'insert de ventilateur est correctement positionné.
Ventilateur trop bruyant.	<ul style="list-style-type: none"> • Encrassement du filtre. Remplacer le filtre. • Insert de ventilateur introduit de manière incorrecte. Positionner correctement l'insert de ventilateur selon le Chapitre 14.2.
Dimensions insuffisantes de la gaine principale.	Recalculer les pertes de charge.
Malgré la présence d'humidité dans la pièce, le modèle H ne passe pas du mode de charge de base au mode pleine charge.	Une progression rapide de l'humidité n'a pas été atteinte au cours des 2 minutes programmées. Nouveau réglage de la valeur de référence.
Le modèle H ne repasse plus de la pleine charge à la charge de base ou ne s'arrête pas, même après l'écoulement d'une longue période.	Si la commande en fonction de l'humidité est active pendant 1 heure, le ventilateur s'arrête. Nouveau réglage de la valeur de référence.
Consommateur supplémentaire connecté à la borne 4.	<p>Endommagement de l'appareil par raccordement erroné.</p> <p>Ne connecter aucun consommateur supplémentaire à la borne 4.</p> <p>L'appareil doit être connecté uniquement selon les schémas de branchement du Chapitre 22.</p>

18. Élimination des dysfonctionnements

i Si le dysfonctionnement persiste ou s'il se reproduit : Couper le ventilateur du secteur sur tous les pôles. Faire rechercher et éliminer la cause du défaut par un professionnel.

En cas de questions relatives à l'élimination des défauts : Service : +49 7720 6940.

Fax +49 7720 694 175
Internet: www.ventilatorshop24.com
Courriel : ersatzteilservice@maico.de

19. Pièces de rechange

i Commande et montage des pièces de rechange uniquement par un installateur spécialisé.

Pos.	Désignation	Réf.
1	Volet de fermeture VM ER-UP/G	E093.0608.0000
2	Raccord de soufflage ER-UP/G	0059.0884.0001
3.1	Borne de raccordement insert de ventilateur, 4 pôles	0157.0326.0000
4	Platines ER-60 ER-60 VZ ER-60 G ER-60 H ER-100 ER-100 VZ ER-100 G ER-100 H	F101.1012.9002 F101.1014.9004 F101.1012.9102 F101.1014.9207 F101.1013.9002 F101.1015.9004 F101.1013.9102 F101.1015.9207
7	Capot complet ER 60 / ER 100 ER	0059.1017.9000
10	Élément filtrant ZF 60/100 : 5 unités, classe de filtrage G2 selon EN 779	0093.0680
13	Élément filtrant ZRF : 5 unités, classe de filtrage G2 selon EN 779	0093.0923

Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH
Steinbeisstraße 20
78056 Villingen-Schwenningen
Allemagne
Tél. +49 7720 694 445

20. Démontage

i Seul un électricien spécialisé (→ Chapitre 2) peut se charger du démontage.

DANGER

Danger de mort par électrocution.

➤ Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

1. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement.
2. Déposer l'insert de ventilateur.
3. Retirer tous les câbles.
4. Écarter le boîtier encastré du mur.

21. Élimination respectueuse de l'environnement

L'appareil de ventilation ainsi que son emballage contiennent des matériaux recyclables qui ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Éliminez les **matériaux d'emballage** dans le respect de l'environnement, conformément aux prescriptions en vigueur dans votre pays.

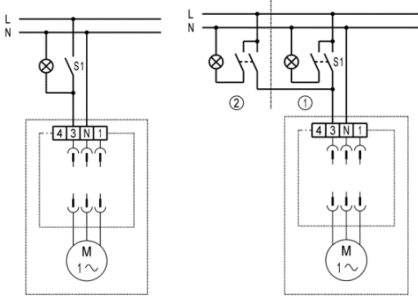
Éliminez les **filtres à air** dans le respect de l'environnement, conformément aux prescriptions en vigueur dans votre pays.

Éliminez l'**appareil** hors d'usage dans le respect de l'environnement, conformément aux prescriptions en vigueur dans votre pays.

22. Schémas de branchement

i Tolérances pour les temps indiqués ci-dessous = valeur nominale + 20 %.

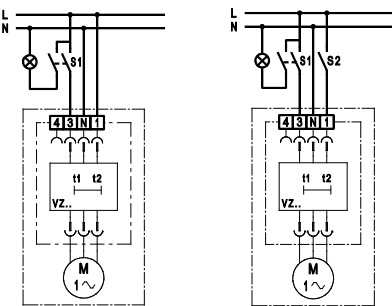
ER 60 E, ER 100 E



S1 interrupteur Marche/Arrêt S1= interrupteur Marche/Arrêt

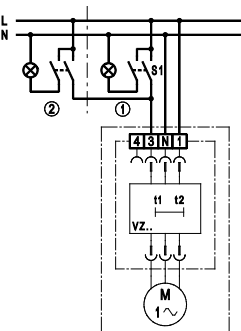
- ① = pièce principale
- ② = pièce secondaire

ER 60 EVZ, ER 100 EVZ



Réglage standard

Variante de réglage



S1 = interrupteur Marche/Arrêt (MARCHE après env. 50 secondes)

- ① = pièce principale
- ② = pièce secondaire

ER 60 E et ER 100 E

Le ventilateur démarre après activation de l'éclairage de la pièce (avec interrupteur S1). Le ventilateur est désactivé dès que l'éclairage de la pièce est éteint.

ER 100 E avec raccordement de pièce principale et secondaire

Le ventilateur démarre après activation de l'éclairage de la pièce (avec interrupteur S1). Le ventilateur est désactivé dès que l'éclairage de la pièce est éteint.

ER 60 EVZ, ER 100 EVZ

Réglage standard

Le ventilateur démarre env. 50 secondes après activation de l'éclairage de la pièce. Après extinction de l'éclairage, le ventilateur continue à fonctionner pendant 15 minutes.

Variante de réglage

Le ventilateur démarre env. 50 secondes après activation de l'éclairage de la pièce (avec interrupteurs S1 et S2). Après extinction de l'éclairage avec l'interrupteur S1, le ventilateur continue à fonctionner pendant 15 minutes. L'interrupteur S2 permet en plus de désactiver le ventilateur indépendamment de l'éclairage de la pièce.

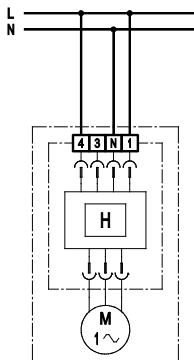
ER 100 EVZ avec raccordement de pièce principale et secondaire

Le ventilateur démarre env. 50 secondes après activation de l'éclairage de la pièce (avec un interrupteur). Après désactivation du dernier interrupteur activé, le ventilateur continue à fonctionner pendant 15 minutes.

22. Schémas de branchement

ER 60 EH, ER 100 EH

Réglage standard



ER 60 EH, ER 100 EH

i Pour le fonctionnement de la commande d'humidité → Chapitre 14.1.

i La variante à fonction Humidité ne doit pas être désactivée par un interrupteur sur borne 1 et/ou borne N.

Réglage standard : fonctionnement en charge de base permanent

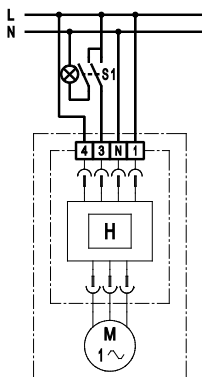
Le ventilateur fonctionne en charge de base, la commande en fonction de l'humidité est active.

En cas de progression rapide de l'humidité et du dépassement de la valeur de référence, le ventilateur commute automatiquement sur le mode Pleine charge.

Dès que l'humidité est inférieure à la valeur de référence, le ventilateur revient automatiquement au mode Charge de base.

ER 60 EH, ER 100 EH

Variante de réglage 1



Variante de réglage 1 : fonctionnement permanent en charge de base avec durée de fonctionnement par temporisation programmé

Le ventilateur fonctionne en charge de base. La commande en fonction de l'humidité est active, voir Réglage standard.

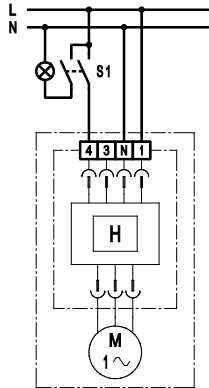
L'interrupteur « S1 » permet de commuter manuellement sur pleine charge. Lorsque la pleine charge est désactivée avec « S1 », le ventilateur continue à fonctionner à pleine charge avec une durée de fonctionnement par temporisation de 15 minutes.

Une fois ce temps écoulé, si l'humidité mesurée au ventilateur est

- **supérieure** à la valeur de référence, le ventilateur continue à fonctionner à pleine charge tant que l'humidité n'est pas inférieure à la valeur de référence. À ce moment là, le ventilateur revient automatiquement au fonctionnement en charge de base.
- **inférieure** à la valeur de référence, le ventilateur revient tout de suite automatiquement en charge de base.

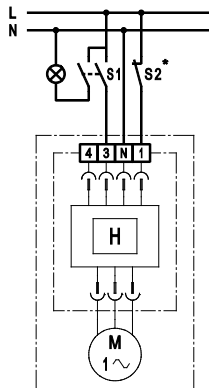
ER 60 EH,
ER 100 EH

Variante de réglage 2



ER 60 EH,
ER 100 EH

Variante de réglage 3



Variante de réglage 2 : fonctionnement manuel en charge de base

L'interrupteur « S1 » permet de mettre le ventilateur en marche manuellement en charge de base. La commande en fonction de l'humidité est active, voir Réglage standard. Si, en cas de désactivation manuelle avec l'interrupteur « S1 », le ventilateur se trouve en :

- pleine charge, c.-à-d. en présence d'air humide, le ventilateur continue à fonctionner tant que l'humidité n'est pas inférieure au seuil d'arrêt. Ce n'est qu'ensuite que le ventilateur d'air s'arrête automatiquement.
- En charge de base, le ventilateur s'arrête tout de suite automatiquement.

Lorsque l'interrupteur S1 est ouvert, le ventilateur peut démarrer automatiquement suite à la présence d'une humidité élevée dans la pièce.

Variante de réglage 3 : fonctionnement manuel à pleine charge avec temps d'inertie programmé

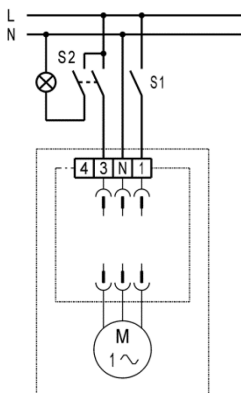
L'interrupteur « S1 » permet de mettre le ventilateur en marche manuellement à pleine charge. La commande en fonction de l'humidité est active. Après désactivation avec « S1 », le ventilateur continue à fonctionner à pleine charge avec une durée de fonctionnement par temporisation de 6 minutes. Une fois ce temps écoulé, si l'humidité mesurée au ventilateur est

- supérieure au seuil d'arrêt, le ventilateur continue à fonctionner à pleine charge tant que l'humidité n'est pas inférieure au seuil d'arrêt. Ce n'est qu'ensuite que le ventilateur d'air s'arrête automatiquement.
- inférieure au seuil d'arrêt, le ventilateur s'arrête tout de suite automatiquement.

Lorsque l'interrupteur S1 est ouvert, le ventilateur peut démarrer automatiquement suite à la présence d'une humidité élevée dans la pièce.

* **Avec l'interrupteur S2**, le ventilateur peut, par ailleurs, être mis hors service indépendamment de l'éclairage de la pièce, par exemple en cas de dysfonctionnements dus à des retours de tension.

ER 60 EG, ER 100 EG



ER 60 EG, ER 100 EG

Le ER 60 EG ou ER 100 EG peut fonctionner en charge de base ou à pleine charge en fonction des besoins.

- S1** Interrupteur pour fonctionnement en charge de base : fonctionnement continu à bas régime avec faible débit.
- S2** Interrupteur pour fonctionnement à pleine charge et éclairage de la pièce : lorsque la pièce est utilisée, possibilité de passer à haut régime avec un débit maximum.